



## **Pour le présent et l'avenir de nos enfants , pour le développement d'un service public de la petite enfance**

### **TOUS ENSEMBLE LE 8 AVRIL**

#### **Peut-on laisser le gouvernement à travers un décret dégrader les modes d'accueil collectif de nos enfants de haut niveau social?**

Ce décret concerne la qualité d'accueil des jeunes enfants et les conditions de travail des professionnels de la petite enfance

Il prévoit:

- ◆ Les jardins d'éveils **privés et payants** pour les parents ,pourront être mis en expérimentation, sans que le taux d'encadrement des enfants soient fixés .ils risquent de se substituer à l'école maternelle conséquence de la suppression du 1er cycle (petite et moyenne section)  
Que vont devenir les **ATSEM** ? (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)
- ◆ Les maisons d'assistantes maternelles, loi votée récemment au sénat, permettant d'accueillir **16 enfants pour 4 assistantes maternelles sans règles de fonctionnement**: De ce fait, ce serait des « crèches low-cost ».
- ◆ **Le refus du gouvernement français d'exclure les modes d'accueil du jeune enfant du champs concurrentiel tel que le défini la directive européenne.**
- ◆ La modification du décret « **établissement d'accueil des jeunes enfants** », validé à la CNAF le 2février et qui prévoit
  - l'autorisation d'un établissement de **60 places** à accueillir certains jours jusqu'à **72** enfants
  - abaisser de **50 à 40%** la proportion des professionnels les plus qualifiés auprès des enfants
  - inclure les directrices adjointes dans l'effectif auprès des enfants pour **un quart de leur temps de travail**

**L'ensemble de ses mesures entraine une baisse de qualifications auprès des enfants**

**Parents , professionnels ,citoyens , préservons et développons des modes d'accueil et une scolarisation des jeunes enfants de qualité**

**NON !!! ne laissons pas le gouvernement brader les modes d'accueil ouvert pour tous sans différence sociale et dégrader les conditions de travail des professionnels**

**JEUDI 8 AVRIL 2010 RASSEMBLEMENT A 10H30**

**PLACE PEY BERLAND A BORDEAUX**